

## CONTROLE PÉRIODIQUE DE VOTRE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Date de la visite : 22/03/2022

Origine du contrôle : Vente immobilière

### Coordonnées du service en charge du contrôle

SPANC CCVH - Antenne des Eyzies  
28 avenue de la Forge - 24620 Les Eyzies  
Tél : 05 53 35 05 43 / Mail : g.marcel@cc-vh.fr / n.labadie@cc-vh.fr

### Habitation

Adresse : 115 Impasse du Maine  
Code postal : 24260 Commune : LE BUGUE  
Référence cadastrale de l'habitation : BI 166

### Propriétaire

Civilité, Nom, Prénom : Madame GADY Laura  
Adresse principale : 115 Impasse du Maine  
Code postal : 24260 Commune : LE BUGUE

### Occupant

Civilité, Nom, Prénom : Madame GADY Laura

### Personne rencontrée

Civilité, Nom, Prénom : M GADY Alain

## Caractéristiques de l'habitation et son environnement

Type d'habitation : Résidence principale  
Date de réalisation de la filière ANC : environ 1985  
Nombre de chambre(s) : 2  
Nombre de pièce(s) principale(s) : 3  
Nombre Equivalent Habitant : 3 EH  
Nombre de logement(s) : 1

Commentaires : L'ensemble est composé de 3 habitations, à savoir la principale (de 3 pièces principales), l'annexe (de 2 pièces principales) et le studio (de 2 pièces principales). Chacun possède sa propre installation d'assainissement non collectif.

## Le terrain et son environnement

Superficie totale de la parcelle : 1014 m<sup>2</sup>

Le terrain est-il desservi par un réseau public d'eau potable ?  Oui  Non

Commentaires :

Présence d'un captage (puits ou forage) d'eau sur le terrain ?

- Est-il destiné à la consommation humaine ?
- Si oui, distance par rapport au dispositif de traitement :
- Est-il déclaré ?

Oui  Non

Oui  Non

Oui  Non  ?

Commentaires :

## Modification sur l'habitation et la filière

Aucune modification	<input checked="" type="checkbox"/>
Modification(s) constatée(s) de la filière ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Améliorations apportées Précision(s) :  <input type="checkbox"/> Modification(s) nuisant au bon fonctionnement et aux performances de la filière (by-pass, transformation de certains équipements,...) Précision(s) :
Modification de la taille et/ou de la destination de l'immeuble ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Précision(s) :
Modification de l'aménagement du terrain ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Construction(s) à proximité <input type="checkbox"/> Etanchement partiel ou total des installations <input type="checkbox"/> Aménagement d'allée(s) ou de passage sur ou à proximité de la filière <input type="checkbox"/> Plantation(s) sur ou à proximité de l'épandage Autres, précision(s) :

## Caractéristiques de l'installation

Taille de la filière	<b>Volume inférieur à 20 EH</b>
<b>Dispositif de traitement par le sol en place ou massif reconstitué</b>  <input checked="" type="checkbox"/> Prétraitement <input checked="" type="checkbox"/> Traitement <input type="checkbox"/> Toilette sèche	<b>Filière agréée</b>  <input type="checkbox"/> Filtre compact <input type="checkbox"/> Micro-station <input type="checkbox"/> Filtre planté
<b>Dispositif(s) annexe(s)</b>	
<input type="checkbox"/> Regard(s) de collecte <input type="checkbox"/> Regard(s) de visite <input type="checkbox"/> Regard(s) de répartition <input type="checkbox"/> Regard(s) de bouclage <input type="checkbox"/> Regard(s) de contrôle	<input type="checkbox"/> Ventilation(s) (primaire, secondaire) <input checked="" type="checkbox"/> Bac(s) à graisse <input type="checkbox"/> Préfiltre(s)
<input type="checkbox"/> Pompe(s) ou système(s) de relevage	
<b>Présence de rejet d'effluents (en sous-sol ou en milieu superficiel ou de dispersion) :</b> <input type="checkbox"/>	
Commentaires généraux : L'assainissement collecte les eaux usées issues de l'habitation principale.	

## Description de l'évacuation

Destination des eaux pluviales Commentaires :	<b>Infiltration sur la parcelle</b>
Origine des effluents Commentaires :	<b>Eaux usées domestiques</b>

## Collecte des eaux usées

Eaux usées et eaux pluviales collectées séparément ? Commentaires :	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
L'écoulement se fait-il correctement ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> ?
Présence d'odeurs ? Si oui, citer leur localisation :	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> ?
Commentaires :	

### Le prétraitement : Fosse septique

Volume en m <sup>3</sup> : 1 m <sup>3</sup>	
Matériaux : Béton	
Type d'eaux usées collectées : Eaux vannes	
Le prétraitement est-il accessible ?	Oui
Le regard du prétraitement est-il affleurant ?	Oui
L'écoulement des eaux au sein des différents éléments de prétraitements se fait-il correctement ?	Oui
Présence d'odeurs ?	Non
Un des organes du système de prétraitement présente-t-il des signes d'altération (affaissement, fissure, déformation, corrosion...) ? Si oui lesquels :	Non
Etat de corrosion :	avancé
Si présence d'une fosse, la hauteur de boues est-elle supérieure à la moitié de la hauteur de la fosse ? Taux d'accumulation des boues : > 50 %	Oui
Le dimensionnement est-il adapté à la capacité d'accueil ?	Non
<b>Commentaires : La fosse septique se trouve en contre-bas, dans le champs. Elle est sous-dimensionnée. De plus, celle-ci est à vidanger et le couvercle doit être changé. Absence de ventilation secondaire. Celle-ci doit être mise en place. La vidange de la fosse septique doit être réalisée lorsque le volume de boues a dépassé 50% du volume utile (volume d'eau). Elle doit obligatoirement être réalisée par un vidangeur agréé (liste disponible à l'adresse <a href="https://www.cc-valleedelhomme.fr/">https://www.cc-valleedelhomme.fr/</a> , rubrique « Assainissement »).</b>	

### Le bac à graisses

Volume en L	Inconnu
Type d'eaux usées collectées ou à collecter	Ensemble des eaux ménagères
Matériaux	Non défini
Type	Non défini
Tampon du bac à graisse accessible ?	Non
Hauteur des graisses :	Non vérifiable
Le volume est-il adapté à son utilisation ?	?
Le bac présente-t-il des signes d'altération ? Si oui, préciser :	?
Présence d'odeurs ?	?
Le regard du bac à graisse est-il affleurant ?	Non
<b>Commentaires : Le bac à graisse se trouve sous une dalle scellée de la terrasse. D'après le propriétaire, celui-ci collecte l'ensemble des eaux ménagères de l'habitation principale. Rendre accessible le bac à graisse pour vérifier sa présence, son état, le niveau des graisses et son volume. Si celui-ci est absent, notablement sous-dimensionné ou présente un risque structurel, il sera obligatoire de mettre en place un bac à graisse correctement dimensionné. Le bac dégraisseur doit être nettoyé 3 à 4 fois par an en moyenne.</b>	

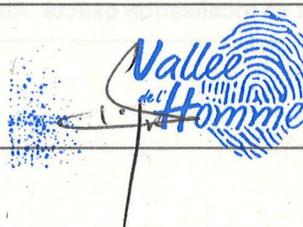
### Le traitement : Lit d'épandage

Surface : 10 m <sup>2</sup>	
Présence d'eau stagnante sur le traitement ?	Non
Dysfonctionnements observés au niveau du traitement ? Si oui, préciser (colmatage, stagnation d'eau en surface, ...) :	Non
<b>Commentaires : D'après l'ancien propriétaire, présence d'un lit d'épandage de 10 m<sup>2</sup>. Cependant, lors du contrôle, absence d'élément probant permettant de justifier la présence d'un dispositif de traitement et d'informer sur sa nature, son dimensionnement et sa localisation exacte. Absence constatée de rejet en surface de la parcelle.</b>	

## Conclusion du SPANC sur le fonctionnement et l'entretien de l'installation

Situation de la filière	Zone à enjeu sanitaire : <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Zone à enjeu environnemental : <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Installation	<input type="checkbox"/> Absente <input checked="" type="checkbox"/> Présente
Défaut(s) de structure	<input type="checkbox"/> Défaut(s) de sécurité sanitaire <input type="checkbox"/> Défaut de structure ou de fermeture <input type="checkbox"/> Proximité de puits privé <input checked="" type="checkbox"/> Aucun défaut
Dysfonctionnement(s)	<input checked="" type="checkbox"/> Installation incomplète <input type="checkbox"/> Installation sous dimensionnée <input type="checkbox"/> Dysfonctionnement(s) majeur(s) <input type="checkbox"/> Aucun dysfonctionnement
Entretien et usure	<input checked="" type="checkbox"/> Défaut d'entretien <input type="checkbox"/> Usure de l'un des éléments <input checked="" type="checkbox"/> Défaut d'accessibilité et de dégagement des regards <input type="checkbox"/> Aucun défaut

## AVIS DU SPANC

AVIS	Non conforme à réhabiliter
<p><b>Commentaires :</b> Vu l'arrêté du 27 avril 2012 l'installation est à réhabiliter, aucun élément n'ayant permis de vérifier l'existence d'un dispositif de traitement (installation incomplète). Faire une demande d'installation d'un assainissement non collectif auprès du SPANC.</p> <p>L'avis pourra éventuellement être modifié si des éléments permettent de connaître la nature et le dimensionnement du système, sa localisation et si celui-ci est adapté au type de sol et au nombre de pièces principales de l'habitation (mise en place de regards entrée et fin de drainage, ...).</p> <p><b>Travaux à réaliser, entretien :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réhabiliter le système de traitement.</li> <li>- Rendre accessible le bac à graisse pour vérifier sa présence, son état, le niveau des graisses et son volume. Si celui-ci est absent, notablement sous-dimensionné ou présente un risque structurel, il sera obligatoire de mettre en place un bac à graisse correctement dimensionné.</li> <li>- Ventilation secondaire de fosse à mettre en place.</li> <li>- Changer le couvercle de la fosse.</li> <li>- Nettoyer le préfiltre et le bac à graisse 3 à 4 fois par an en moyenne.</li> <li>- Réaliser la vidange de la fosse lorsque les boues dépassent la moitié du volume utile.</li> </ul> <p><b>Conformément à la réglementation en cas de vente immobilière, l'acquéreur dispose d'un délai d'un an à compter de l'acte de vente pour réaliser les travaux.</b></p>	
<p><u>Le Président, Philippe LAGARDE</u></p>	

## Schéma de principe de votre installation d'assainissement non collectif

Cette représentation a un but informatif, elle est basée sur les éléments constatés sur le terrain et les explications du propriétaire.  
Ce schéma ne saurait engager la responsabilité du service.

Propriétaire : Madame GADY Laura

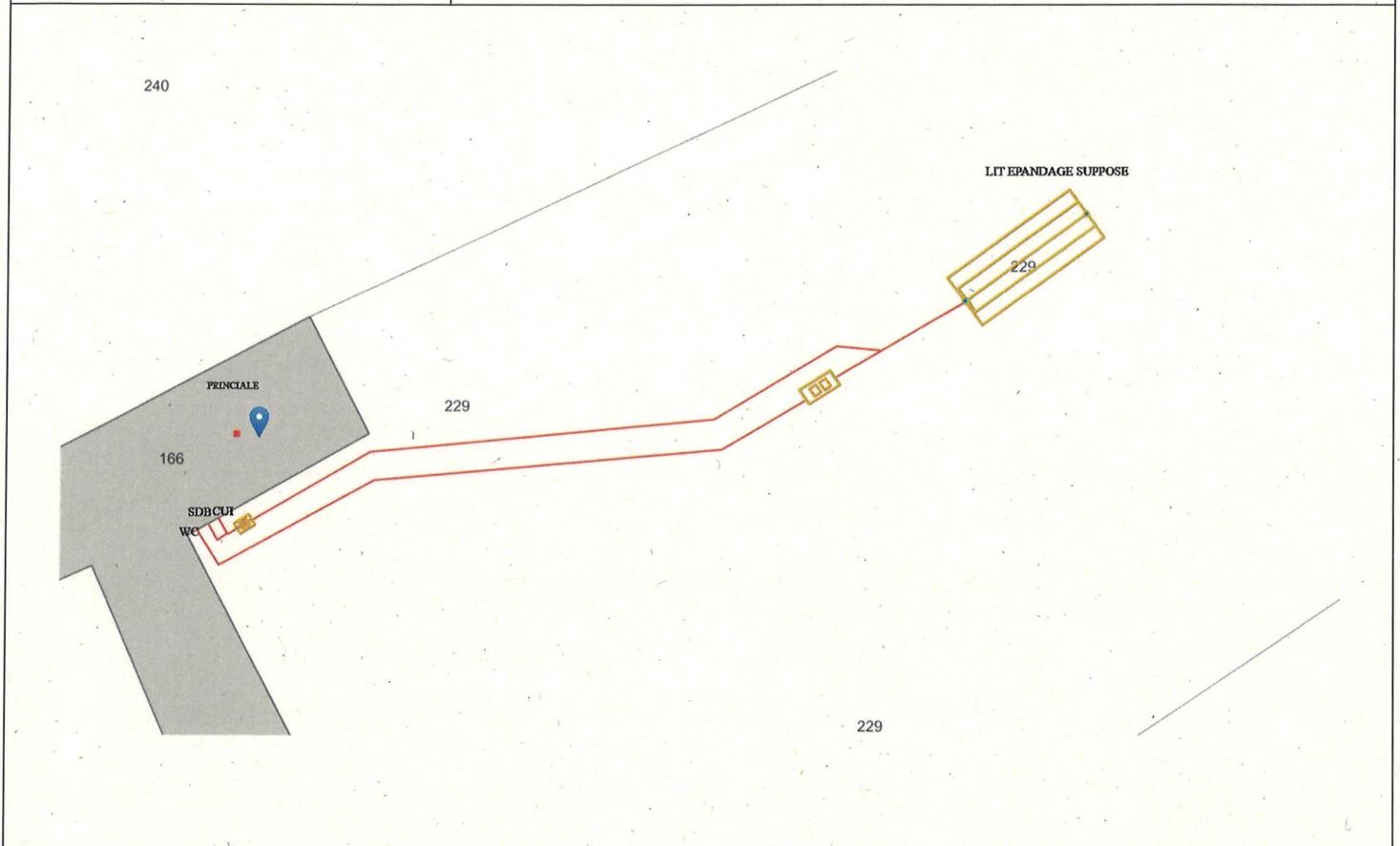
Date du contrôle : 22/03/2022

Commune  
Adresse de l'habitation contrôlée

LE BUGUE  
115 Impasse du Maine

Référence cadastrale

BI 166



## CONTROLE PÉRIODIQUE DE VOTRE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Date de la visite : 22/03/2022

Origine du contrôle : Vente immobilière

### Coordonnées du service en charge du contrôle

SPANC CCVH - Antenne des Eyzies  
28 avenue de la Forge - 24620 Les Eyzies  
Tél : 05 53 35 05 43 / Mail : g.marcel@cc-vh.fr / n.labadie@cc-vh.fr

### Habitation

Adresse : 115 Impasse du Maine  
Code postal : 24260 Commune : LE BUGUE  
Référence cadastrale de l'habitation : BI 166

### Propriétaire

Civilité, Nom, Prénom : Madame GADY Laura  
Adresse principale : 115 Impasse du Maine  
Code postal : 24260 Commune : LE BUGUE FRANCE

### Personne rencontrée

Civilité, Nom, Prénom : M GADY Alain

## Caractéristiques de l'habitation et son environnement

Type d'habitation : Studio  
Date de réalisation de la filière ANC : environ 1985  
Nombre de chambre(s) : 1  
Nombre de pièce(s) principale(s) : 2  
Nombre Equivalent Habitant : 2 EH  
Nombre de logement(s) : 1

Commentaires : L'ensemble est composé de 3 habitations, à savoir la principale (de 3 pièces principales), l'annexe (de 2 pièces principales) et le studio (de 2 pièces principales). Chacun possède sa propre installation d'assainissement non collectif.

## Le terrain et son environnement

Superficie totale de la parcelle : 1014 m<sup>2</sup>

Le terrain est-il desservi par un réseau public d'eau potable ?  Oui  Non

Commentaires :

Présence d'un captage (puits ou forage) d'eau sur le terrain ?  Oui  Non

- Est-il destiné à la consommation humaine ?  Oui  Non
- Si oui, distance par rapport au dispositif de traitement :
- Est-il déclaré ?  Oui  Non  ?

Commentaires :

## Modification sur l'habitation et la filière

Aucune modification	<input checked="" type="checkbox"/>
Modification(s) constatée(s) de la filière ?	<input type="checkbox"/> <b>Oui</b> <input type="checkbox"/> <b>Non</b> <input type="checkbox"/> Améliorations apportées Précision(s) :  <input type="checkbox"/> Modification(s) nuisant au bon fonctionnement et aux performances de la filière (by-pass, transformation de certains équipements,...) Précision(s) :
Modification de la taille et/ou de la destination de l'immeuble ?	<input type="checkbox"/> <b>Oui</b> <input type="checkbox"/> <b>Non</b> Précision(s) :
Modification de l'aménagement du terrain ?	<input type="checkbox"/> <b>Oui</b> <input type="checkbox"/> <b>Non</b> <input type="checkbox"/> Construction(s) à proximité <input type="checkbox"/> Etanchement partiel ou total des installations <input type="checkbox"/> Aménagement d'allée(s) ou de passage sur ou à proximité de la filière <input type="checkbox"/> Plantation(s) sur ou à proximité de l'épandage Autres, précision(s) :

## Caractéristiques de l'installation

Taille de la filière	<b>Volume inférieur à 20 EH</b>
<b>Dispositif de traitement par le sol en place ou massif reconstitué</b>  <input checked="" type="checkbox"/> Prétraitement <input checked="" type="checkbox"/> Traitement <input type="checkbox"/> Toilette sèche	<b>Filière agréée</b>  <input type="checkbox"/> Filtre compact <input type="checkbox"/> Micro-station <input type="checkbox"/> Filtre planté
<b>Dispositif(s) annexe(s)</b>	
<input type="checkbox"/> Regard(s) de collecte <input type="checkbox"/> Regard(s) de visite <input type="checkbox"/> Regard(s) de répartition <input type="checkbox"/> Regard(s) de bouclage <input type="checkbox"/> Regard(s) de contrôle	<input type="checkbox"/> Ventilation(s) (primaire, secondaire)  <input checked="" type="checkbox"/> Bac(s) à graisse  <input type="checkbox"/> Préfiltre(s)
<input type="checkbox"/> Pompe(s) ou système(s) de relevage	
<b>Présence de rejet d'effluents (en sous-sol ou en milieu superficiel ou de dispersion) :</b> <input type="checkbox"/>	
Commentaires généraux : <b>L'assainissement collecte les eaux usées issues du studio.</b>	

## Description de l'évacuation

Destination des eaux pluviales Commentaires :	<b>Infiltration sur la parcelle</b>
Origine des effluents Commentaires :	<b>Eaux usées domestiques</b>

## Collecte des eaux usées

Eaux usées et eaux pluviales collectées séparément ? Commentaires :	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Oui</b> <input type="checkbox"/> <b>Non</b>
L'écoulement se fait-il correctement ?	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Oui</b> <input type="checkbox"/> <b>Non</b> <input type="checkbox"/> ?
Présence d'odeurs ? Si oui, citer leur localisation :	<input type="checkbox"/> <b>Oui</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b> <input type="checkbox"/> ?
Commentaires :	

### Le prétraitement : Fosse septique

Volume en m <sup>3</sup> : <b>Inconnu</b>	
Matériaux : <b>Béton</b>	
Type d'eaux usées collectées : <b>Eaux vannes</b>	
Le prétraitement est-il accessible ?	<b>Oui</b>
Le regard du prétraitement est-il affleurant ?	<b>Oui</b>
L'écoulement des eaux au sein des différents éléments de prétraitements se fait-il correctement ?	<b>Oui</b>
Présence d'odeurs ?	<b>Non</b>
Un des organes du système de prétraitement présente-t-il des signes d'altération (affaissement, fissure, déformation, corrosion...) ? Si oui lesquels :	<b>Non</b>
Etat de corrosion :	<b>avancé</b>
Si présence d'une fosse, la hauteur de boues est-elle supérieure à la moitié de la hauteur de la fosse ? Taux d'accumulation des boues : > 50 %	<b>Oui</b>
Le dimensionnement est-il adapté à la capacité d'accueil ?	<b>?</b>
<b>Commentaires : La fosse n'a pas pu être dimensionnée lors du contrôle. Vérifier son volume, si celle-ci est notablement sous-dimensionnée, il sera obligatoire de mettre en place une nouvelle fosse. Ventilation secondaire à mettre en place. La vidange est à réaliser. Celle-ci doit être réalisée lorsque le volume de boues a dépassé 50% du volume utile (volume d'eau). Elle doit obligatoirement être réalisée par un vidangeur agréé (liste disponible à l'adresse <a href="https://www.cc-valleedelhomme.fr">https://www.cc-valleedelhomme.fr</a> , rubrique « Assainissement »).</b>	

### Le bac à graisses

Volume en L	<b>150 L</b>
Type d'eaux usées collectées ou à collecter	<b>Ensemble des eaux ménagères</b>
Matériaux	<b>Polyéthylène</b>
Type	<b>Coude plongeur</b>
Tampon du bac à graisse accessible ?	<b>Oui</b>
Hauteur des graisses :	<b>Faible</b>
Le volume est-il adapté à son utilisation ?	<b>Non</b>
Le bac présente-t-il des signes d'altération ? Si oui, préciser :	<b>Non</b>
Présence d'odeurs ?	<b>Non</b>
Le regard du bac à graisse est-il affleurant ?	<b>Oui</b>
<b>Commentaires : Le bac à graisses est notablement sous-dimensionné. Mettre en place un bac dégraisseur correctement dimensionné pour l'ensemble des eaux ménagères de l'habitation. Le bac dégraisseur doit être nettoyé 3 à 4 fois par an en moyenne.</b>	

### Le traitement : Tranchée(s) d'épandage

Longueur d'une tranchée : <b>Inconnu</b>	
Présence d'eau stagnante sur le traitement ?	<b>Non</b>
Dysfonctionnements observés au niveau du traitement ? Si oui, préciser (colmatage, stagnation d'eau en surface, ...) :	<b>Non</b>
<b>Commentaires : Selon la personne présente lors du contrôle, présence d'une tranchée d'épandage sous le parking. Il est rappelé que le dispositif de traitement ne doit être perméable à l'eau et à l'air. Par ailleurs, absence d'élément probant permettant de justifier la présence d'un dispositif de traitement et d'informer sur sa nature, son dimensionnement et sa localisation exacte. Absence constatée de rejet en surface de la parcelle.</b>	

## Conclusion du SPANC sur le fonctionnement et l'entretien de l'installation

Situation de la filière	Zone à enjeu sanitaire : <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Zone à enjeu environnemental : <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Installation	<input type="checkbox"/> Absente <input checked="" type="checkbox"/> Présente
Défaut(s) de structure	<input type="checkbox"/> Défaut(s) de sécurité sanitaire <input type="checkbox"/> Défaut de structure ou de fermeture <input type="checkbox"/> Proximité de puits privé <input checked="" type="checkbox"/> Aucun défaut
Dysfonctionnement(s)	<input checked="" type="checkbox"/> Installation incomplète <input checked="" type="checkbox"/> Installation sous dimensionnée <input type="checkbox"/> Dysfonctionnement(s) majeur(s) <input type="checkbox"/> Aucun dysfonctionnement
Entretien et usure	<input checked="" type="checkbox"/> Défaut d'entretien <input type="checkbox"/> Usure de l'un des éléments <input type="checkbox"/> Défaut d'accessibilité et de dégagement des regards <input type="checkbox"/> Aucun défaut

## AVIS DU SPANC

AVIS	Non conforme à réhabiliter
<p><b>Commentaires :</b> Commentaires : Vu l'arrêté du 27 avril 2012 l'installation est à réhabiliter, aucun élément n'ayant permis de vérifier l'existence d'un dispositif de traitement (installation incomplète). <u>Faire une demande d'installation d'un assainissement non collectif auprès du SPANC.</u></p> <p>L'avis pourra éventuellement être modifié si des éléments permettent de connaître la nature et le dimensionnement du système, sa localisation et si celui-ci est adapté au type de sol et au nombre de pièces principales de l'habitation (mise en place de regards entrée et fin de drainage, ...) et si celui-ci est perméable à l'eau et à l'air.</p> <p>De plus, le dispositif de prétraitement collectant les eaux ménagères est notablement sous dimensionné, il est donc impératif de le remplacer.</p> <p><b>Travaux à réaliser, entretien :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réhabiliter le système de traitement.</li> <li>- Mettre en place un bac à graisse correctement dimensionné pour l'ensemble des eaux ménagères.</li> <li>- Vérifier son volume de la fosse, si celle-ci est notablement sous-dimensionnée, il sera obligatoire de mettre en place une nouvelle fosse.</li> <li>- Ventilation secondaire de fosse à remonter, munie d'un extracteur.</li> <li>- Nettoyer le bac à graisse 3 à 4 fois par an en moyenne.</li> <li>- Réaliser la vidange de la fosse. Il est rappelé de le faire lorsque les boues dépassent la moitié du volume utile.</li> </ul> <p><u>Conformément à la réglementation en cas de vente immobilière, l'acquéreur dispose d'un délai d'un an à compter de l'acte de vente pour réaliser les travaux.</u></p>	
<p><u>Le Président, Philippe LAGARDE</u></p>	

## Schéma de principe de votre installation d'assainissement non collectif

Cette représentation a un but informatif, elle est basée sur les éléments constatés sur le terrain et les explications du propriétaire.  
Ce schéma ne saurait engager la responsabilité du service.

Propriétaire : Madame GADY Laura

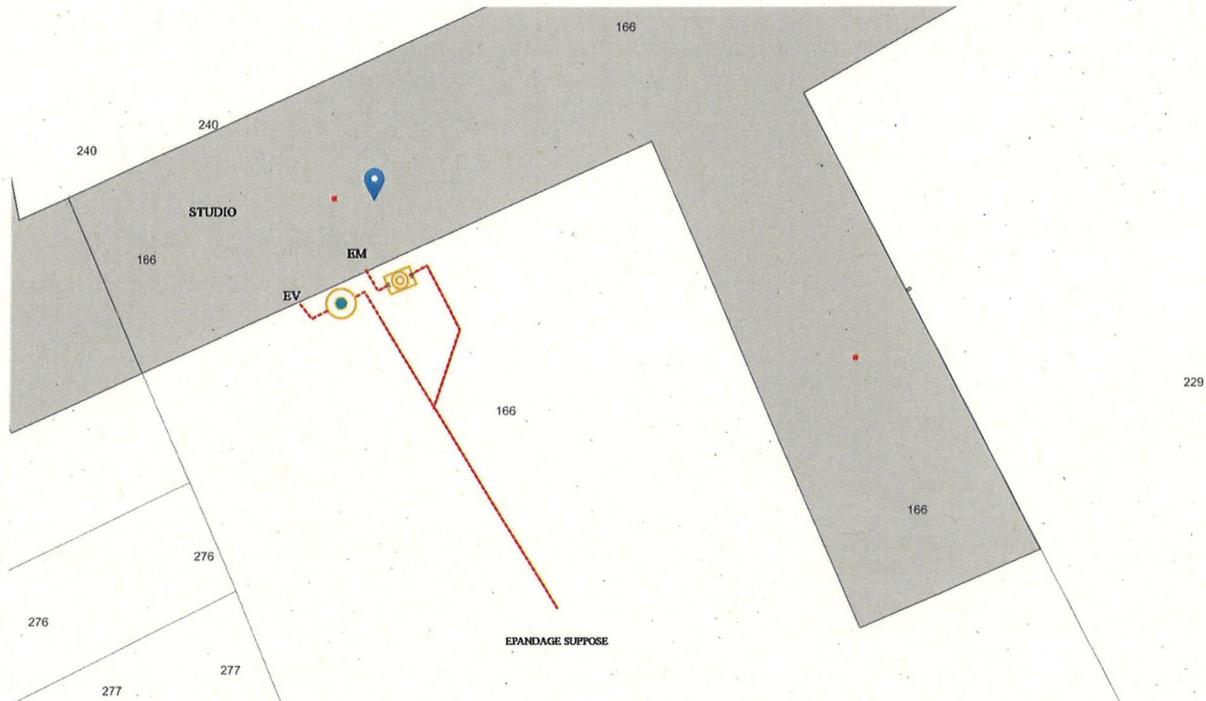
Date du contrôle : 22/03/2022

Commune  
Adresse de l'habitation contrôlée

LE BUGUE  
115 Impasse du Maine

Référence cadastrale

BI 166



## CONTROLE PÉRIODIQUE DE VOTRE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Date de la visite : 22/03/2022

Origine du contrôle : Vente immobilière

### Coordonnées du service en charge du contrôle

SPANC CCVH - Antenne des Eyzies  
28 avenue de la Forge - 24620 Les Eyzies  
Tél : 05 53 35 05 43 / Mail : g.marcel@cc-vh.fr / n.labadie@cc-vh.fr

### Habitation

Adresse : 115 Impasse du Maine  
Code postal : 24260 Commune : LE BUGUE  
Référence cadastrale de l'habitation : BI 166

### Propriétaire

Civilité, Nom, Prénom : Madame GADY Laura  
Adresse principale : 115 Impasse du Maine  
Code postal : 24260 Commune : LE BUGUE

### Personne rencontrée

Civilité, Nom, Prénom : M GADY Alain

## Caractéristiques de l'habitation et son environnement

Type d'habitation : **Habitation annexe**  
Date de réalisation de la filière ANC : **environ 1980**  
Nombre de chambre(s) : 1  
Nombre de pièce(s) principale(s) : 2  
Nombre Equivalent Habitant : 2 EH  
Nombre de logement(s) : 1

Commentaires : L'ensemble est composé de 3 habitations, à savoir la principale (de 3 pièces principales), l'annexe (de 2 pièces principales) et le studio (de 2 pièces principales). Chacun possède sa propre installation d'assainissement non collectif.

## Le terrain et son environnement

Superficie totale de la parcelle : 1014 m<sup>2</sup>

Le terrain est-il desservi par un réseau public d'eau potable ?  Oui  Non

Commentaires :

Présence d'un captage (puits ou forage) d'eau sur le terrain ?

Oui  Non

o Est-il destiné à la consommation humaine ?

Oui  Non

o Si oui, distance par rapport au dispositif de traitement :

o Est-il déclaré ?

Oui  Non  ?

Commentaires :

## Modification sur l'habitation et la filière

Aucune modification	<input checked="" type="checkbox"/>
Modification(s) constatée(s) de la filière ?	<input type="checkbox"/> <b>Oui</b> <input type="checkbox"/> <b>Non</b> <input type="checkbox"/> Améliorations apportées Précision(s) :  <input type="checkbox"/> Modification(s) nuisant au bon fonctionnement et aux performances de la filière (by-pass, transformation de certains équipements,...) Précision(s) :
Modification de la taille et/ou de la destination de l'immeuble ?	<input type="checkbox"/> <b>Oui</b> <input type="checkbox"/> <b>Non</b> Précision(s) :
Modification de l'aménagement du terrain ?	<input type="checkbox"/> <b>Oui</b> <input type="checkbox"/> <b>Non</b> <input type="checkbox"/> Construction(s) à proximité <input type="checkbox"/> Etanchement partiel ou total des installations <input type="checkbox"/> Aménagement d'allée(s) ou de passage sur ou à proximité de la filière <input type="checkbox"/> Plantation(s) sur ou à proximité de l'épandage Autres, précision(s) :

## Caractéristiques de l'installation

Taille de la filière	<b>Volume inférieur à 20 EH</b>
<b>Dispositif de traitement par le sol en place ou massif reconstitué</b>  <input checked="" type="checkbox"/> Prétraitement <input checked="" type="checkbox"/> Traitement <input type="checkbox"/> Toilette sèche	<b>Filière agréée</b>  <input type="checkbox"/> Filtre compact <input type="checkbox"/> Micro-station <input type="checkbox"/> Filtre planté
<b>Dispositif(s) annexe(s)</b>	
<input type="checkbox"/> Regard(s) de collecte <input type="checkbox"/> Regard(s) de visite <input type="checkbox"/> Regard(s) de répartition <input type="checkbox"/> Regard(s) de bouclage <input type="checkbox"/> Regard(s) de contrôle	<input checked="" type="checkbox"/> Ventilation(s) (primaire, secondaire) <input checked="" type="checkbox"/> Bac(s) à graisse <input type="checkbox"/> Préfiltre(s)
<input type="checkbox"/> Pompe(s) ou système(s) de relevage	
<b>Présence de rejet d'effluents (en sous-sol ou en milieu superficiel ou de dispersion) :</b> <input type="checkbox"/>	
Commentaires généraux : <b>L'assainissement collecte les eaux usées issues de l'habitation annexe.</b>	

## Description de l'évacuation

Destination des eaux pluviales Commentaires :	<b>Infiltration sur la parcelle</b>
Origine des effluents Commentaires :	<b>Eaux usées domestiques</b>

## Collecte des eaux usées

Eaux usées et eaux pluviales collectées séparément ? Commentaires :	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Oui</b> <input type="checkbox"/> <b>Non</b>
L'écoulement se fait-il correctement ?	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Oui</b> <input type="checkbox"/> <b>Non</b> <input type="checkbox"/> ?
Présence d'odeurs ? Si oui, citer leur localisation :	<input type="checkbox"/> <b>Oui</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b> <input type="checkbox"/> ?
Commentaires :	

## Le prétraitement : Fosse septique

Volume en m <sup>3</sup> : 1 m <sup>3</sup>	
Matériaux : Béton	
Type d'eaux usées collectées : Eaux vannes	
Le prétraitement est-il accessible ?	Oui
Le regard du prétraitement est-il affleurant ?	Oui
L'écoulement des eaux au sein des différents éléments de prétraitements se fait-il correctement ?	Oui
Présence d'odeurs ?	Non
Un des organes du système de prétraitement présente-t-il des signes d'altération (affaissement, fissure, déformation, corrosion...) ? Si oui lesquels :	Non
Etat de corrosion :	avancé
Si présence d'une fosse, la hauteur de boues est-elle supérieure à la moitié de la hauteur de la fosse ? Taux d'accumulation des boues : = 50 %	Non
Le dimensionnement est-il adapté à la capacité d'accueil ?	Non
Commentaires : La fosse est sous-dimensionnée par rapport à la capacité d'accueil de la maison. Elle est à vidanger dans l'année. La vidange de la fosse septique doit être réalisée lorsque le volume de boues a dépassé 50% du volume utile (volume d'eau). Elle doit obligatoirement être réalisée par un vidangeur agréé (liste disponible à l'adresse <a href="https://www.cc-valleedelhomme.fr/">https://www.cc-valleedelhomme.fr/</a> , rubrique « Assainissement »).	

## La ventilation

Diamètre en mm	80 mm
Type de ventilation	Secondaire
Equipements	Absence
Fonctionnement correct de la ventilation ? Si non, préciser :	?
Remontée au faitage ?	Non
Dépassement de 40 cm au-dessus du faitage ?	Non
Commentaires : Une ventilation ressort au niveau de la fosse. Pour rappel, la ventilation secondaire doit remonter au-dessus des locaux d'habitation en diamètre 100 mm et être munie d'un extracteur conforme à la réglementation (statique ou éolien).	

## Le bac à graisses

Volume en L	150 L
Type d'eaux usées collectées ou à collecter	Ensemble des eaux ménagères
Matériaux	Polyéthylène
Type	Coude plongeur
Tampon du bac à graisse accessible ?	Oui
Hauteur des graisses :	Faible
Le volume est-il adapté à son utilisation ?	Non
Le bac présente-t-il des signes d'altération ? Si oui, préciser :	Non
Présence d'odeurs ?	Non
Le regard du bac à graisse est-il affleurant ?	Oui
Commentaires : Le bac à graisses est notablement sous-dimensionné. Mettre en place un bac dégraisseur correctement dimensionné pour l'ensemble des eaux ménagères de l'habitation. Le bac dégraisseur doit être nettoyé 3 à 4 fois par an en moyenne.	

## Le traitement : Tranchée(s) d'épandage

Longueur d'une tranchée : Inconnue	
Présence d'eau stagnante sur le traitement ?	Non
Dysfonctionnements observés au niveau du traitement ? Si oui, préciser (colmatage, stagnation d'eau en surface, ...) :	Non
Commentaires : Selon la personne présente lors du contrôle, présence d'une tranchée d'épandage. Cependant, absence d'élément probant permettant de justifier la présence d'un dispositif de traitement et d'informer sur sa nature, son dimensionnement et sa localisation exacte. Absence constatée de rejet en surface de la parcelle.	

## Conclusion du SPANC sur le fonctionnement et l'entretien de l'installation

Situation de la filière	Zone à enjeu sanitaire : <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Zone à enjeu environnemental : <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Installation	<input type="checkbox"/> Absente <input checked="" type="checkbox"/> Présente
Défaut(s) de structure	<input type="checkbox"/> Défaut(s) de sécurité sanitaire <input type="checkbox"/> Défaut de structure ou de fermeture <input type="checkbox"/> Proximité de puits privé <input checked="" type="checkbox"/> Aucun défaut
Dysfonctionnement(s)	<input checked="" type="checkbox"/> Installation incomplète <input checked="" type="checkbox"/> Installation sous dimensionnée <input type="checkbox"/> Dysfonctionnement(s) majeur(s) <input type="checkbox"/> Aucun dysfonctionnement
Entretien et usure	<input type="checkbox"/> Défaut d'entretien <input type="checkbox"/> Usure de l'un des éléments <input type="checkbox"/> Défaut d'accessibilité et de dégagement des regards <input checked="" type="checkbox"/> Aucun défaut

## AVIS DU SPANC

AVIS	Non conforme à réhabiliter
------	----------------------------

Commentaires : Vu l'arrêté du 27 avril 2012 l'installation est à réhabiliter, aucun élément n'ayant permis de vérifier l'existence d'un dispositif de traitement (installation incomplète). Faire une demande d'installation d'un assainissement non collectif auprès du SPANC.

L'avis pourra éventuellement être modifié si des éléments permettent de connaître la nature et le dimensionnement du système, sa localisation et si celui-ci est adapté au type de sol et au nombre de pièces principales de l'habitation (mise en place de regards entrée et fin de drainage, ...).

De plus, le dispositif de prétraitement collectant les eaux ménagères est notablement sous dimensionné, il est donc impératif de le remplacer.

### Travaux à réaliser, entretien :

- Réhabiliter le système de traitement.
- Mettre en place un bac à graisse correctement dimensionné pour l'ensemble des eaux ménagères.
- Ventilation secondaire de fosse à remonter, munie d'un extracteur.
- Nettoyer le préfiltre et le bac à graisse 3 à 4 fois par an en moyenne.
- Réaliser la vidange de la fosse lorsque les boues dépassent la moitié du volume utile.

Conformément à la réglementation en cas de vente immobilière, l'acquéreur dispose d'un délai d'un an à compter de l'acte de vente pour réaliser les travaux.

Le Président, Philippe LAGARDE

## Schéma de principe de votre installation d'assainissement non collectif

Cette représentation a un but informatif, elle est basée sur les éléments constatés sur le terrain et les explications du propriétaire.  
Ce schéma ne saurait engager la responsabilité du service.

Propriétaire : Madame GADY Laura

Date du contrôle : 22/03/2022

Commune  
Adresse de l'habitation contrôlée

LE BUGUE  
115 Impasse du Maine

Référence cadastrale

BI 166

